



Recherchez par mots-clés

[ACCUEIL](#)

[LIAISONS SOCIALES MAGAZINE](#)

[ENTREPRISE & CARRIÈRES](#)

[Actualités RH](#)

[Communauté RH](#)

[Etudiants RH](#)

[NOS FORMATIONS](#)

[Lamy formation](#)

[Liaisons Sociales Formation](#)

[Les Echos Formation](#)

[Nos conférences d'actualités](#)

[ESPACE EMPLOI](#)

[E-SHOP](#)

[> S'ABONNER À LIAISONS SOCIALES MAGAZINE](#)

[> S'ABONNER À ENTREPRISE & CARRIÈRES](#)

Espace Abonnés

Email

.....

OK

Mémoriser

[Compte abonné](#) | [Mot de passe oublié](#)

Recherchez par mots-clés

ACCÈS ABONNÉS Identifiant

Mot de passe

.....

OK

Mémoriser [Mot de passe oublié](#)



[Contacts](#) | [Suivez-nous](#)

Recevez notre newsletter gratuitement [Voir la dernière newsletter](#)



--Menu--

[LIAISONS SOCIALES MAGAZINE](#)

[ENTREPRISE & CARRIÈRES](#)

[Actualités RH](#)

[Communauté RH](#)

[Étudiants RH](#)

[NOS FORMATIONS](#)

[Lamy formation](#)

[Liaisons Sociales Formation](#)

[Les Echos Formation](#)

[Nos conférences d'actualités](#)

[ESPACE EMPLOI](#)

[E-SHOP](#)

[> S'abonner](#)

WK-RH est le site Lamy-Liaisons Sociales dédié aux acteurs des ressources humaines : information, documentation, actualités et offres d'emploi pour faciliter votre vie professionnelle.



[MENU](#)

[ACCUEIL](#)

VOS PUBLICATIONS

[Presse Liaisons](#)

[Ouvrages Liaisons](#)

[Ouvrages Lamy](#)

[Revue Lamy](#)

Fermer

Votre abonnement à Liaisons sociales quotidien

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de votre abonnement à Liaisons sociales quotidien, vous accédez à la version en ligne et/ou aux archives de votre quotidien sur le portail WK-RH. Nous avons le plaisir de vous annoncer que dorénavant, **en conservant vos identifiants WK-RH actuels**, vous pouvez également accéder au nouveau site dédié www.liaisons-sociales-quotidien.fr.

PROFITEZ SANS ATTENDRE ET GRATUITEMENT DES AVANTAGES DU NOUVEAU SITE :

COMPLET : toute l'information du jour sur le droit du travail et de la protection sociale décryptée à chaud par des experts, des analyses approfondies et des outils d'aide à la décision

RÉACTIF : suivi en continu des réformes en cours (formation professionnelle, assurance chômage, dialogue social...)

PRATIQUE : un accès direct aux sources citées et commentées par nos experts

PERFORMANT : un moteur de recherche innovant pour une navigation optimisée

SUR-MESURE : des alertes e-mail personnalisables

MOBILE : une accessibilité sur smartphones et tablettes

ADOPTÉ LE RÉFLEXE www.liaisons-sociales-quotidien.fr

Dans l'attente de vous retrouver tous les jours à partir de 17h30 et tous les vendredis pour le résumé de la semaine.

Fermer

Conventions collectives et Accords

[Accords collectifs](#)

[Conventions collectives](#)

Modèles et outils

[Modèles de contrats, lettres et accords](#)

[Comprendre le stress au travail](#)

[Test d'anglais RH](#)

[Outil d'audit social](#)

[Tests de recrutement en ligne](#)

Textes et Jurisprudence

[ACCUEIL](#)

VOS PUBLICATIONS

[Presse Liaisons](#)

[Ouvrages Liaisons](#)

[Ouvrages Lamy](#)

[Revue Lamy](#)

Fermer

Votre abonnement à Liaisons sociales quotidien

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de votre abonnement à Liaisons sociales quotidien, vous accédez à la version en ligne et/ou aux archives de votre quotidien sur le portail WK-RH. Nous avons le plaisir de vous annoncer que dorénavant, **en conservant vos identifiants WK-RH actuels**, vous pouvez également accéder au nouveau site dédié www.liaisons-sociales-quotidien.fr.

PROFITEZ SANS ATTENDRE ET GRATUITEMENT DES AVANTAGES DU NOUVEAU SITE :

COMPLET : toute l'information du jour sur le droit du travail et de la protection sociale décryptée à chaud par des experts, des analyses approfondies et des outils d'aide à la décision

RÉACTIF : suivi en continu des réformes en cours (formation professionnelle, assurance chômage, dialogue social...)

PRATIQUE : un accès direct aux sources citées et commentées par nos experts

PERFORMANT : un moteur de recherche innovant pour une navigation optimisée

SUR-MESURE : des alertes e-mail personnalisables

MOBILE : une accessibilité sur smartphones et tablettes

ADOPTÉ LE RÉFLEXE www.liaisons-sociales-quotidien.fr

Dans l'attente de vous retrouver tous les jours à partir de 17h30 et tous les vendredis pour le résumé de la semaine.

Fermer

Conventions collectives et Accords

Accords collectifs

Conventions collectives

Modèles et outils

Modèles de contrats, lettres et accords

Comprendre le stress au travail

Test d'anglais RH

Outil d'audit social

Tests de recrutement en ligne

Textes et Jurisprudence

ARCHIVES

Recherche

Sommaire

Table alphabétique

Lamy Temps de Travail

Partie 3 - Optimiser, organiser et gérer

Thème 360 - Forfaits

360-65 - Comment rédiger l'avenant ou le contrat de travail des salariés en forfaits en jours ?

Comment rédiger la clause de forfait annuel en jours ?

Contenu

La plupart des précautions à prendre pour rédiger la clause de forfait en jours sont les mêmes que pour la clause de forfait annuel en heures (voir n° 360-45).

Qu'il s'agisse d'une clause du contrat ou d'une convention individuelle distincte, son contenu ne peut se limiter à une phrase renvoyant à l'accord collectif autorisant la mise en œuvre de telles conventions (Cass. soc., 31 janv. 2012, n° 10-17.593).

Il convient notamment :

- de faire référence aux dispositions des articles L. 3121-43 et suivants du Code du travail et aux dispositions conventionnelles qui l'autorisent ;
- de préciser les modalités particulières d'exercice des fonctions qui le justifient en insistant sur la très grande autonomie dont dispose le salarié concerné dans l'organisation de son emploi du temps ;
- d'adapter la clause du contrat traitant de la mission confiée ;
- de faire figurer le nombre de jours que le salarié doit s'engager à effectuer pendant chaque période annuelle complète de travail (celui-ci ne doit pas être supérieur au nombre de jours fixé par l'accord collectif, mais il peut être inférieur compte tenu notamment des jours de congé pour ancienneté) et de préciser, le cas échéant, le forfait applicable au cours de la première et de la deuxième année. Ce nombre doit être précisément fixé. Il n'est pas possible de se contenter de faire référence à une fourchette (ex : entre 215 et 218 jours) ; à défaut, la nullité de la convention est encourue (Cass. soc., 12 mars 2014, n° 12-29.141).

Remarque : Pour tenir compte de l'instauration par la loi n° 2004-626 du 30 juin 2004 de la journée de solidarité, les durées annuelles de travail fixées conventionnellement ou contractuellement antérieurement à l'entrée en vigueur de la loi ont été automatiquement majorées de 7 heures par an (voir n° 450). En conséquence, il ne faut pas oublier, si l'on se réfère dans la clause au plafond fixé par un accord collectif conclu antérieurement à la loi précitée, que ce plafond conventionnel a été majoré autoritairement de 7 heures ;

- de rappeler le respect impératif par le salarié concerné des règles applicables en matière de repos quotidien et hebdomadaire ;
- de préciser les modalités de suivi des journées ou demi-journées travaillées, et ce même si celles-ci doivent être prévues dans l'accord collectif autorisant le recours au forfait en jours, y compris pour ceux conclus après la loi du 20 août 2008 (voir Cass. soc., 29 juin 2011, n° 09-71.107). De même, la clause rappellera utilement le principe et l'objet de l'entretien annuel. Il est par ailleurs possible d'envisager, dans la clause elle-même ou dans un avenant pérenne, les conditions et les modalités de rachat des jours de repos : délai à respecter, nombre maximal de jours rachetables au cours d'un même exercice, montant, mode de calcul et date de paiement de l'indemnité, droit de rétractation. L'employeur peut même s'engager contractuellement à donner systématiquement une suite favorable aux demandes du salarié, sauf circonstances particulières qu'il est dans ce cas recommandé de préciser.

Nous déconseillons, pour notre part, de s'engager autant dans le contrat, au risque de rencontrer ensuite des difficultés pour faire évoluer les modalités initialement envisagées. Il est préférable d'évoquer simplement la possibilité de rachat des jours de repos et de renvoyer à ce que prévoit l'accord sur ce point.

Observations :

Quoi qu'il en soit, il n'est pas possible, selon nous, de prévoir, dès la conclusion du contrat ou par avenant ultérieur, un rachat systématique d'une partie des jours de repos. Cela reviendrait à autoriser de fait la conclusion de conventions de forfait en jours sur la base d'un nombre de jours supérieur à celui fixé par l'accord collectif. Cela s'analyserait par ailleurs comme une renonciation par avance du salarié à un droit (celui de ne travailler que le nombre de jours fixé dans l'accord collectif), ce que prohibe la jurisprudence. Nul doute que cette pratique exposerait à ce que la clause soit jugée illicite, c'est-à-dire à priver d'effet la totalité du forfait et donc à basculer le salarié concerné dans le droit commun de la durée du travail.

Modèle

Editer le formulaire

(Mise à jour 08/2014)

Compte tenu de la très grande autonomie dont

il

(ou

elle

)

dispose dans l'organisation de son emploi du temps

<et des variations aléatoires et imprévisibles de son activité ; et de l'impossibilité pour l'entreprise de contrôler ses horaires>

,

Monsieur

(ou

Madame

)

<> relève pour le calcul de son temps de travail du forfait annuel en jours prévu par <indiquer l'article de la convention collective ou de l'accord d'entreprise qui le prévoit>.

A ce titre,

Monsieur

(ou

Madame

)

<> est soumis(e) aux dispositions des articles L. 3121-43 et suivants du Code du travail.

Monsieur

(ou

Madame

)

<> s'engage à travailler <> jours par an.

La période annuelle de référence est celle fixée par les dispositions conventionnelles précitées. Celle-ci correspond actuellement à <l'année civile ; l'exercice couvrant la période du [] au []>.

Le forfait de <> jours correspond à <une année, un exercice> complet(e) de travail et est calculé sur la base d'un droit intégral à congés payés.

[Eventuellement](#)

(Facultatif)

Compte tenu de son entrée en cours d'année, ce forfait est fixé à <> jours par an pour <l'année n, le premier exercice, la période du [] au []>.

[Eventuellement](#)

(Facultatif)

Compte tenu du décalage entre l'acquisition et la prise des congés payés, ce forfait sera de <> jours pour <l'année n+1, le 2^e exercice, la période du [] au []>.

[Eventuellement](#)

(Facultatif)

En application de <l'article L. 3121-45 du Code du travail (le cas échéant : et l'article [] de l'accord du [])>,

Monsieur

(ou

Madame

)

<> pourra

s'il

(ou

si elle

)

le souhaite

et en accord avec la DRH ou sa hiérarchie

, renoncer à tout ou partie de ses journées de repos et percevoir une indemnisation en contrepartie.

Le nombre de jours de repos pouvant donner lieu à ce rachat ne pourra dépasser <> jours par <an, exercice>.

Monsieur

(ou

Madame

)

<> devra formuler sa demande, <par écrit, au moyen de l'imprimé prévu à cet effet>, <>

jours

(ou

semaines

)

avant la fin de l'exercice auquel se rapportent les jours de repos concernés.

La Direction pourra s'opposer à ce rachat sans avoir à se justifier.

La Direction pourra notamment s'opposer à ce rachat pour les raisons suivantes : <période de trop faible activité, absence de réels besoins du service>

Monsieur
(ou
Madame
)

<> pourra revenir sur sa demande à condition de prévenir <son supérieur hiérarchique, la DRH> dans un délai de <> jours. L'indemnisation de chaque jour de repos racheté sera égale à <> % du salaire journalier. Elle sera versée au plus tard le <>. La rémunération journalière sera calculée comme suit <>.

Compte tenu de l'autonomie dont

Monsieur
(ou
Madame
)

<> dispose dans l'organisation de son temps de travail, celui-ci

(ou
celle-ci
)

s'engage sur l'honneur à respecter, en toutes circonstances, le repos minimal quotidien de 11 heures consécutives et le repos hebdomadaire.

Un décompte mensuel des journées ou demi-journées de travail et de repos sera établi par

Monsieur (ou Madame)

<>, afin d'assurer le suivi de ses temps de travail et de repos.

Un entretien individuel annuel avec

Monsieur (ou Madame)

<> permettra d'adapter, si nécessaire, le nombre de jours travaillés à la charge de travail. Cet entretien annuel aura également pour objet d'examiner les éventuelles difficultés d'articulation de son activité professionnelle et de sa vie personnelle et familiale, ainsi que l'évolution de sa rémunération.

En tout état de cause, dans l'hypothèse où

Monsieur (ou Madame)

<> se trouverait dans l'impossibilité d'assurer sa charge de travail conformément au cadre légal et conventionnel, il (ou elle)

en informerait sans attendre la direction.

[Editer le formulaire](#)

Comment rédiger la convention individuelle de forfait annuel en jours ?

Contenu

La rédaction de la convention individuelle de forfait annuel en jours obéit aux mêmes règles que le forfait annuel en heures (voir n^o 360-45).

S'agissant des rachats de jours de repos peuvent figurer dans cette convention les mêmes précisions que dans la clause de forfait annuel en jours conclue *ab initio* (voir *supra*).

Modèle

[Editer le formulaire](#)

(Mise à jour 08/2014)

<Expéditeur>

<Destinataire>

<Date> <Lieu>

Monsieur

(ou

Madame

)

Aux termes des dispositions de <l'accord d'entreprise, la convention collective de branche> conclu(e) le <>, il est prévu d'appliquer un forfait annuel en jours à la catégorie <des cadres, des collaborateurs> dont vous relevez et désignée dans l'accord susvisé par les termes <à préciser>.

Ce forfait est régi par les dispositions des articles L. 3121-43 et suivants du Code du travail.

Il s'adresse plus particulièrement <aux cadres, aux collaborateurs> qui comme vous <disposent d'une très grande autonomie dans la gestion de leur emploi du temps (s'agissant d'un non-cadre : et sont soumis à des variations aléatoires d'activité ; et dont les horaires sont incontrôlables)>.

Conformément aux dispositions conventionnelles précitées et compte tenu de la journée de solidarité, votre durée annuelle de travail est fixée à <> jours.

Ce forfait correspond à <une année, un exercice> complet(ète) de travail et est calculé sur la base d'un droit intégral à congés payés.

La période annuelle de référence est fixée conformément aux dispositions conventionnelles précitées. Celle-ci correspond actuellement à <l'année civile, l'exercice couvrant la période du [] au []>.

Les modalités d'application du présent forfait sont définies par l'accord collectif visé au premier alinéa de la présente convention dont vous reconnaissez avoir pris connaissance.

Eventuellement

(Facultatif)

En application de < l'article L. 3121-45 du Code du travail (le cas échéant : et l'article [] de l'accord du []) >, vous pourrez si vous le souhaitez

et en accord avec la DRH ou votre hiérarchie

, renoncer à tout ou partie de vos journées de repos et percevoir une indemnisation en contrepartie.

Le nombre de jours de repos pouvant donner lieu à ce rachat ne pourra dépasser <> jours par < an, exercice >.

Vous devrez formuler votre demande, < par écrit, au moyen de l'imprimé prévu à cet effet >, <>

jours

(ou

semaines

)

avant la fin de l'exercice auquel se rapportent les jours de repos concernés.

La Direction pourra s'opposer à ce rachat sans avoir à se justifier.

La Direction pourra notamment s'opposer à ce rachat pour les raisons suivantes : < période de trop faible activité, absence de réels besoins du service >

Vous pourrez revenir sur votre demande à condition de prévenir < votre supérieur hiérarchique, la DRH > dans un délai de <> jours.

L'indemnisation de chaque jour de repos racheté sera égale à <> % du salaire journalier. Elle sera versée au plus tard le <>.

La rémunération journalière sera calculée comme suit <>.

Au cours de l'entretien que nous avons eu le <>, nous avons évalué ensemble le contour de votre mission et votre charge de travail.

Sur la base de ce constat, votre mission a été recentrée sur les objectifs suivants <>.

OU

Sur la base de ce constat, vous disposerez pour mener à bien votre mission des moyens suivants <>.

OU

Sur la base de ce constat, nous sommes convenus ensemble que votre mission consistera en <>.

Vous avez estimé pouvoir, sauf impondérable, accomplir cette mission dans le cadre du forfait annuel de <> jours.

En cas de difficulté, il est prévu que vous en discuterez avec votre supérieur hiérarchique soit à votre demande en cours d'année, soit lors de l'entretien annuel individuel prévu à cet effet. Si cette difficulté ne peut être ainsi résolue, vous ou votre supérieur hiérarchique pourrez saisir la commission de suivi prévue par l'accord.

Pour mener à bonne fin cette mission, vous serez libre de vous organiser comme vous l'entendez tout en respectant les règles concourant au bon fonctionnement du service dont vous relevez.

Compte tenu de cette liberté d'organisation, vous vous engagez sur l'honneur à respecter, en toutes circonstances, le repos minimal quotidien de 11 heures consécutives et le repos hebdomadaire. Vous établirez un décompte mensuel des journées ou demi-journées de travail et de repos afin de permettre d'assurer le suivi de vos temps de travail et de repos.

Votre rémunération annuelle est de <> € et correspond à <> jours travaillés par an.

Cette rémunération est versée par douzième.

Vous voudrez bien nous retourner un exemplaire de la présente lettre, revêtu de votre signature précédée de la mention manuscrite

« Lu et approuvé »

(ou

« Bon pour accord »

)

.

Nous vous prions d'agréer,

Monsieur

(ou

Madame

)

, <>

<Signature>

[Editer le formulaire](#)

Lamy Gestion du personnel - Conseils opérationnels

De la prise de décision à la mise en œuvre

La **boîte à outil rêvée des DRH**, prête à l'emploi.

Grâce à ses fiches pratiques et à de nombreux outils d'aide à la décision, cet ouvrage vous indique les meilleures méthodes pour agir habilement.

CHOISISSEZ VOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

Abonnement Papier (E-book inclus)

(-10%) 769,00 € HT

692,10 € HT

Abonnement E-Book Smarteca

(-10%)769,00 € HT

692,10 € HT



La paye au quotidien

Vous avez des questions sur la paye ? Nous avons les réponses !**Calculez les salaires** sans risque d'erreur, quelle que soit la situation du salarié, gérez efficacement les **charges sociales et fiscales** et maîtrisez la **rédaction des contrats** spécifiques (CDD, temps partiel, initiative-emploi...).

CHOISISSEZ VOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

 Abonnement Papier (E-book inclus)

(-10%)699,00 € HT

629,10 € HT

 Abonnement E-Book Smarteca

(-10%)699,00 € HT

629,10 € HT



L'Employeur et les Représentants du Personnel au Quotidien

Employeurs - Représentants du Personnel, votre meilleur arbitre, c'est le droit !Maîtrisez l'intégralité des règles applicables aux **IRP** dans leur ensemble et mettez en oeuvre un meilleur encadrement individuel des salariés.

CHOISISSEZ VOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

 Abonnement Papier (E-book inclus)

(-10%)731,00 € HT

657,90 € HT

 Abonnement E-Book Smarteca

(-10%)731,00 € HT

657,90 € HT



LIAISONS SOCIALES MAGAZINE

Le mensuel au cœur du monde du travail, de la vie des entreprises et des débats sociaux

Le news magazine qui interroge, dévoile, décrypte, anticipe les grandes tendances en matière sociale et RH et vous permet de prendre du recul sur le monde du travail et ses évolutions.

CHOISISSEZ VOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

 Abonnement Papier

(-10%)68,41 € TTC

61,57 € TTC

 Abonnement Numérique

(-10%)62,28 € TTC

56,05 € TTC

 Abonnement Papier + Numérique

(-10%)75,90 € HT

68,31 € HT



Entreprise et Carrières

L'hebdomadaire des ressources humaines et du management

La revue d'action et de réflexion des professionnels RH et des managers de proximité pour anticiper les évolutions RH et optimiser votre management !

CHOISISSEZ VOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

 Abonnement Papier

(-10%)261,00 € HT

234,90 € HT

 Abonnement Numérique

(-10%)238,00 € HT

214,20 € HT

 Abonnement Papier + Numérique

282,63 € HT



Liaisons Sociales Quotidien

Le seul quotidien d'actualité sur le droit du travail et de la protection socialeChaque jour, la rédaction Liaisons sociales **vous informe et analyse l'actualité juridique et sociale** : textes, accords, jurisprudences, projets, études et rapports.

CHOISISSEZ VOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

 Abonnement Internet - 1 accès

(-10%)~~608,00 € HT~~

547,20 € HT

Abonnement Internet (1 accès) + Papier

799,70 € HT



Social Pratique

Pour aller à l'essentiel de l'actualité sociale

Possédez une vision globale de l'**actualité sociale**, approfondissez vos connaissances et trouvez les réponses à vos questions. Comprenez et appliquez sans risque d'erreur le **droit du travail**.

CHOISISSEZ VOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

Abonnement Papier

(-16%)~~343,00 € HT~~

287,00 € HT

Abonnement E-Book Smarteca

287,00 € HT



Liaisons sociales europe

La seule publication dédiée à l'actualité sociale européenne

Tous les 15 jours, votre rendez-vous avec toute l'**actualité sociale européenne** !

Suivez les évolutions jurisprudentielles et législatives au sein de l'Union et leur impact en France.

CHOISISSEZ VOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

Abonnement Papier

(-14%)~~1225,00 € HT~~

1050,00 € HT

Abonnement Papier - Tarif abonné Liaisons Sociales Quotidien

(-56%)~~1226,00 € HT~~

531,00 € HT

Abonnement Internet

(-10%)~~1230,00 € HT~~

1107,00 € HT

Abonnement Internet

Tarif abonné Liaisons Sociales Quotidien

622,00 € HT

Abonnement Internet + Papier

1372,00 € HT

Abonnement Internet + Papier : tarif abonné Liaisons Sociales Quotidien

694,00 € HT



Barème Liaisons Sociales

100% chiffres du social actualisés !

Les bons repères en permanence : retrouvez tous les taux, toutes les valeurs, ainsi que tous les **indices du social**. La garantie de chiffres 100% fiables (actualisés en temps réel sur Internet).

CHOISISSEZ VOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

Abonnement Papier

(-18%)~~144,00 € HT~~

117,00 € HT

Abonnement Internet

(-10%)~~212,00 € HT~~

190,80 € HT

Abonnement Internet + Papier

234,00 € HT



Protection Sociale Informations

Entrez dans le cercle privilégié des décideurs de la protection sociale !

Retrouvez en avant-première toute l'actualité de la protection sociale, au travers de multiples rubriques, des informations précises et sélectionnées: évènement, rapport, études, enquête, décisions, vie des institutions, etc.

CHOISISSEZ VOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

Abonnement Papier

(-24%)~~1389,00 € HT~~

1054,00 € HT

Abonnement E-Book Smarteca

1389,00 € HT



Mémo social

Travail et emploi – Sécurité sociale – Retraite

L'essentiel à connaître... sur tous les sujets du droit social !

CHOISISSEZ VOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

Abonnement Papier (E-book inclus)

(-10%) 81,00 € HT

72,90 € HT

Livre - réf. 48112

76,00 € TTC

—

Droit du Travail au Quotidien

Employeurs-salariés : réglez au mieux les problèmes de tous les jours !

Tout le **droit du travail en un seul volume**. Répondez tout de suite aux problèmes qui vous sont soumis quotidiennement.

Un accès à une matière complexe dans un langage simple.

CHOISISSEZ VOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

Abonnement Papier (E-book inclus)

(-10%) 702,00 € HT

631,80 € HT

Abonnement E-Book Smarteca

(-10%) 702,00 € HT

631,80 € HT

—

Droit du travail au quotidien

Employeurs-salariés : réglez au mieux les problèmes de tous les jours !

Tout le **droit du travail en un seul volume**. Répondez tout de suite aux problèmes qui vous sont soumis quotidiennement.

Un accès à une matière complexe dans un langage simple.

CHOISISSEZ VOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

Abonnement Papier (E-book inclus)

(-10%) 702,00 € HT

631,80 € HT

Abonnement E-Book Smarteca

(-10%) 702,00 € HT

631,80 € HT

—

Santé, sécurité et conditions de travail au quotidien

Trouvez toutes les réponses à vos questions quotidiennes en matière de santé au travail en toute sécurité !

Comment construire efficacement la **politique de prévention et de sécurité** de votre entreprise, et maîtriser complètement le **rôle et le fonctionnement du CHSCT**.

CHOISISSEZ VOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

Abonnement Papier (E-book inclus)

(-10%) 731,00 € HT

657,90 € HT

Abonnement E-Book Smarteca

(-10%) 731,00 € HT

657,90 € HT

—

Comité d'Entreprise au Quotidien

Le CE en pratique et en toute sécurité juridique !

Comité d'Entreprise au Quotidien est un véritable « mode d'emploi » du comité d'entreprise : mise en place, **organisation et fonctionnement du CE**, statut et mandat de ses membres, attributions économiques, activités sociales et culturelles.

CHOISISSEZ VOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

Abonnement Papier

(-10%) 401,00 € HT

360,90 € HT

Abonnement E-Book Smarteca

(-10%) 401,00 € HT

360,90 € HT

—

Santé, sécurité et conditions de travail au quotidien

Employeurs-salariés : réglez au mieux les problèmes de tous les jours !

Tout le **droit du travail en un seul volume**. Répondez tout de suite aux problèmes qui vous sont soumis quotidiennement.

Un accès à une matière complexe dans un langage simple.

CHOISISSEZ VOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

 Abonnement Papier (E-book inclus)(-10%) ~~702,00 € HT~~

631,80 € HT

 Abonnement E-Book Smarteca(-10%) ~~702,00 € HT~~

631,80 € HT



Mémo Social

Travail et emploi – Sécurité sociale – Retraite

L'essentiel à connaître... sur tous les sujets du droit social !

CHOISISSEZ VOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

 Abonnement Papier (E-book inclus)(-10%) ~~81,00 € HT~~

72,90 € HT

 Livre - réf. 48112

76,00 € TTC



Lamy Social

La référence des experts en droit social !

Tout le droit des relations individuelles et collectives du travail, de la santé et des charges sociales.

CHOISISSEZ VOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

 Abonnement Papier (E-book inclus)(-10%) ~~759,00 € HT~~

683,10 € HT

 Abonnement E-book Smarteca(-10%) ~~759,00 € HT~~

683,10 € HT



Formulaire Commenté Santé - sécurité au travail

Plus de 250 modèles prêts à l'emploi !**Plus de 250 modèles prêts à l'emploi** sur la santé et la sécurité au travail : lettres, contrats, grilles d'évaluation des risques, documents d'audit... Il s'accompagne d'un cédérom interactif, pour rédiger directement vos modèles.

CHOISISSEZ VOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

 Abonnement Papier(-10%) ~~725,00 € HT~~

652,50 € HT

 Abonnement E-Book Smarteca(-10%) ~~725,00 € HT~~

652,50 € HT



Lamy Santé Sécurité au travail

Mémoire à bien chacune de vos actions de prévention des risques... en toute sécurité !

Études, analyses, commentaires, schémas... Retrouvez toute la réglementation et la jurisprudence en matière d'hygiène, sécurité, santé et conditions de travail !

CHOISISSEZ VOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

 Abonnement Papier (E-book inclus)(-10%) ~~924,00 € HT~~

831,60 € HT

 Abonnement E-Book Smarteca(-10%) ~~924,00 € HT~~

831,60 € HT



Lamy Comité d'Entreprise

La référence juridique en droit du CEL'ouvrage de base conçu pour répondre aux questions que se posent tant les **élus du comité** que le **chef d'entreprise** ou son représentant.

CHOISISSEZ VOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

 Abonnement Papier (E-book inclus)(-10%) ~~931,00 € HT~~

837,90 € HT

 Abonnement E-Book Smarteca

(-10%)931,00 € HT

837,90 € HT



Lamy Paye

Appropriiez-vous la législation et réduisez les risques de redressement et de contentieux !Toute la paye, toutes les **payes**... enfin un ouvrage qui répertorie et commente clairement tous les cas de figure !

CHOISISSEZ VOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

 Abonnement Papier (E-book inclus)

(-10%)1020,00 € HT

918,00 € HT

 Abonnement E-Book Smarteca

(-10%)1020,00 € HT

918,00 € HT



Lamy Protection Sociale

L'ouvrage de référence depuis plus de 20 ansRetrouvez tous les textes et tous les chiffres clés de la **protection sociale**, analysés et commentés !

CHOISISSEZ VOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

 Abonnement Papier (E-book inclus)

(-20%)808,00 € HT

646,40 € HT

 Abonnement E-Book Smarteca

(-20%)808,00 € HT

646,40 € HT



Formulaire Social Commenté

600 modèles de lettres, contrats, clauses et accords pour rédiger vite et justeEn **droit social**, la précision est de rigueur.

Voici 600 modèles de lettres, contrats, clauses et accords pour rédiger vite et juste !

CHOISISSEZ VOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

 Abonnement Papier

(-10%)1199,00 € HT

1079,10 € HT

 Abonnement E-Book Smarteca

(-10%)1199,00 € HT

1079,10 € HT



Lamy Emploi et Compétences

Anticiper, maîtriser et sauvegarder l'emploi dans l'entreprise !Tout le **droit de l'emploi** dans un ouvrage unique : pour à la fois anticiper, maîtriser et dynamiser l'emploi dans l'entreprise...trouvez les réponses à vos **questions juridiques et techniques** pour agir en toute légalité

CHOISISSEZ VOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

 Abonnement Papier (E-book inclus)

(-10%)1196,00 € HT

1076,40 € HT

 Abonnement E-Book Smarteca

(-10%)1196,00 € HT

1076,40 € HT



Lamy Négociation Collective

Dialogue social maîtrisé : accords sécurisés !Toutes les étapes, les pièges à éviter, les conseils qui font la différence tout le **dialogue social** en pratique !

CHOISISSEZ VOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

 Abonnement Papier (E-book inclus)

(-10%)701,00 € HT

630,90 € HT

 Abonnement E-book Smarteca

(-10%)701,00 € HT

630,90 € HT



Lamy Rémunérations Complémentaires

Le seul ouvrage exclusivement consacré à l'épargne salariale et la protection sociale complémentaire !

Parce qu'aujourd'hui, les systèmes de **rémunérations complémentaires** font partie intégrante de la stratégie de l'entreprise...

CHOISISSEZ VOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

Abonnement Papier (E-book inclus)

(-10%)1217,00 € HT

1095,30 € HT

Abonnement E-Book Smarteca

(-10%)1217,00 € HT

1095,30 € HT



Lamy Prud'hommes

La référence en matière de procédure prud'homale !

Toutes les règles à respecter, étape par étape...

Découvrez le **guide** le plus complet de la **procédure prud'homale !**

CHOISISSEZ VOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

Abonnement Papier (E-book inclus)

(-10%)745,00 € HT

670,50 € HT

Abonnement E-book Smarteca

(-10%)745,00 € HT

670,50 € HT



Lamy Mobilité Internationale

Pour une gestion efficace de vos salariés étrangers et expatriés

Savoir préparer l'envoi d'un **salarié à l'étranger**, accueillir un salarié étranger dans le respect de la législation, gérer efficacement toutes les missions ponctuelles à l'étranger, rédiger vite et bien les **contrats de travail internationaux**.

CHOISISSEZ VOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

Abonnement Papier (E-book inclus)

(-10%)1278,00 € HT

1150,20 € HT

Abonnement E-Book Smarteca

(-10%)1278,00 € HT

1150,20 € HT



Lamy Temps de Travail

Décompter, augmenter, réduire, organiser, payer...

Décompter, augmenter, réduire, organiser, payer...

Vous avez des questions sur le **temps de travail** ?

Toutes les réponses sont là !

Réglez en toute sécurité juridique les questions soulevées au quotidien sur le terrain.

CHOISISSEZ VOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

Abonnement Papier (E-book inclus)

(-10%)831,00 € HT

747,90 € HT

Abonnement E-Book Smarteca

(-10%)831,00 € HT

747,90 € HT



Lamy Conseils opérationnels - Relations avec les IRP

Identifier les enjeux, arrêter la bonne décision à prendre et éviter les pièges dans des situations tendues ou complexes.

Gagnez un temps précieux pour **identifier les enjeux**, arrêter la bonne décision à prendre et éviter les pièges dans des situations tendues ou complexes.

CHOISISSEZ VOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

Abonnement Papier (E-book inclus)

(-10%)816,00 € HT

734,40 € HT

Abonnement E-Book Smarteca

(-10%)816,00 € HT

734,40 € HT



Semaine Sociale Lamy

Tous les lundis, un regard aiguisé sur l'actualité juridique et sociale

Recevez toute l'**actualité sociale et juridique** indispensable directement chez vous, chaque lundi ! Anticipez les thématiques juridiques à venir !

CHOISISSEZ VOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

Abonnement Papier (E-book inclus)

(-10%) ~~556,00 € HT~~

500,40 € HT

Abonnement E-Book Smarteca

(-10%) ~~556,00 € HT~~

500,40 € HT



Les Cahiers du DRH

La référence en matière de droit social appliqué

Le mensuel de référence auquel rien ne peut échapper en matière de **droit social** appliqué !

CHOISISSEZ VOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

Abonnement Papier (E-book inclus)

(-10%) ~~977,00 € HT~~

879,30 € HT

Abonnement E-Book Smarteca

(-10%) ~~977,00 € HT~~

879,30 € HT



Jurisprudence Sociale Lamy

Tous les 15 jours, les arrêts les plus récents en droit social, interprétés et commentés

Recevez, tous les 15 jours, les arrêts les plus récents, interprétés et commentés par des experts de renom... prenez les bonnes décisions en amont pour éviter les litiges ou les contentieux.

CHOISISSEZ VOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

Abonnement Papier (E-book inclus)

(-10%) ~~509,00 € HT~~

458,10 € HT

Abonnement E-Book Smarteca

(-10%) ~~509,00 € HT~~

458,10 € HT



Les Cahiers Lamy du CE

Le mensuel de référence des comités d'entreprise

Le **mensuel de référence des comités d'entreprise** : des solutions concrètes pour faire face à toutes les situations, y compris les plus complexes à dénouer !

CHOISISSEZ VOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

Abonnement Papier (E-book inclus)

(-10%) ~~429,00 € HT~~

386,10 € HT

Abonnement E-Book Smarteca

(-10%) ~~429,00 € HT~~

386,10 € HT



Le GPJ

Votre réseau juridique, judiciaire, administratif et fiscal à portée de main

Le Guide qui vous fournit les **coordonnées complètes de tous les professionnels du droit**, des juridictions, des administrations et des organismes professionnels et met également à votre disposition des informations pratiques et spécifiques à chaque profession.

CHOISISSEZ VOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

Abonnement Papier

(-10%) ~~557,00 € HT~~

501,30 € HT



Espace emploi

[Consultez les offres d'emploi](#)

[Recrutez avec notre site et/ou nos journaux professionnels](#)

Les Echos
— BUSINESS —

[De mêmes valeurs plutôt qu'un job!](#)

[Orange promet une charge de travail adaptée](#)

[Uber ébauche un dialogue social aux Etats-Unis](#)

4 idées à retenir de « L'avenir du travail »
Rude rentrée pour les DRH



leboncoinPro
emploi

sage | Paie
&RH

REALISEZ
LE
PARCOURS
SANS
FAUTE

C'est parti !
>

[Mentions légales](#)

[Charte d'utilisation](#)

[Conditions générales d'abonnement](#)

[Nous contacter](#)

[FAQ](#)

[Publicité](#)

[Actualités sociales & juridiques](#)

[Plan du site](#)

INFO6TM

abonnements@info6tm.com

Actualités sociales, des ressources humaines et du management

[Conditions de travail](#)

[Droit du travail](#)

[Emploi](#)

[Europe et International](#)

[Fonction publique](#)

[Fonction RH](#)

[Formation](#)

[Management](#)

[Marché du travail](#)

[Négociations](#)

[Protection sociale](#)

[Rémunérations](#)

[Responsabilité Sociale](#)

[Santé et sécurité au travail](#)

[Syndicats et patronat](#)

Magazines

[Liaisons sociales magazine](#)

[Abonnez-vous](#)

[Entreprise & carrières](#)

[Abonnez-vous](#)

Annonces

[Emploi](#)

[Nos Formations](#)

[Lamy Formation](#)

[Liaisons Formation](#)

[Conférences d'actualité](#)

Éditions Liaisons

[Presse Liaisons](#)

[Liaisons Sociales Quotidien](#)

[Numéros juridiques Liaisons](#)

[Social Pratique](#)

[Liaisons Sociales Europe](#)

[Barème Liaisons Sociales](#)

[Protection Sociale Informations](#)

[Ouvrages Liaisons](#)

[Droit du travail au quotidien](#)

[Modèles RH au quotidien](#)

[Santé, sécurité et conditions de travail au quotidien](#)

[L'employeur et les représentants du personnel au quotidien](#)

[La paye au quotidien](#)

[Comité d'Entreprise au Quotidien](#)

[Thematis](#)

[Mémo Social](#)

Éditions Lamy

[Ouvrages Lamy](#)

[Code du travail](#)

[Lamy Gestion du personnel - Conseils opérationnels](#)

[Guide Lamy de l'Elu du CE](#)

[Formulaire Commenté Santé-Sécurité au travail](#)

[Lamy Santé Sécurité au travail](#)

[Lamy Comité d'Entreprise](#)

[Lamy Paye](#)

[Lamy Protection Sociale](#)

[Formulaire Social Commenté](#)

[Lamy Emploi et Compétences](#)

[Lamy Négociation Collective](#)

[Lamy Rémunérations Complémentaires](#)

[Lamy Prud'hommes](#)

[Lamy Mobilité Internationale](#)

[Lamy temps de travail](#)

[Lamy Conseils opérationnels - Relations avec les IRP](#)

[Revue Lamy](#)

[Semaine Sociale Lamy](#)

[Les Cahiers du DRH](#)

[Jurisprudence Sociale Lamy](#)

[Les Cahiers Lamy du CE](#)

[Mentions légales](#)

|

[Charte d'utilisation](#)

|

[Conditions générales d'abonnement](#)

|

[Nous contacter](#)

|

[FAQ](#)

|

[Publicité](#)

|

[Actualités sociales & juridiques](#)
abonnements@info6tm.com

INFO6TM